

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 07 AVRIL 2021 A 18H00

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 07 AVRIL A 18H00**

Extrait affiché le :
08 avril 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en visioconférence du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Vote du budget primitif 2021
Ville de Raon l'Étape.

Absentes excusées avant donné pouvoir :
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire
Mme PIANT Noëlle à M. RAMBOURG Bernard

Absent excusé :
M. BURGER Emmanuel

N° 26/2021

Secrétaire de séance : Mme BENOIT Marie-Hélène.

Suite à sa présentation détaillée faite par Monsieur le Maire, l'Assemblée délibérante est invitée à voter le budget primitif 2021 de la Ville proposé en équilibre « dépenses et recettes » aux sommes de 5 774 921.23 € en section de fonctionnement et en investissement aux sommes de 3 692 792.44 €, reports de 2020 inclus.

Après en avoir délibéré, c'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté approuve ce budget primitif 2021 Ville de Raon l'Étape.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,